



FORMATION



AGENTS INTERVENANTS SUR LES MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ATEX niv 1 E (référentiel ISM-ATEX)

Référence : LOF-SENS-ATEX 1E

Destinataires : Personnes sensibilisées aux matériels électriques destinés aux atmosphères explosives, agent méthode, agent de maintenance, agent sécurité, installateur, monteur, câbleur.

Objectif : Obtenir les compétences pour mettre en oeuvre et entretenir les matériels électriques selon la réglementation qui régit les installations destinées aux atmosphères explosibles.

En option : formation réalisée dans le cadre du référentiel ISM-ATEX de l'INERIS avec évaluation des stagiaires et obtention d'un certificat de compétence ATEX de l'INERIS.

Méthode : Exposés audiovisuels, support technique remis aux participants sous forme de document papier et échanges avec les participants.

Durée : 1 jour

Contenu de la formation :

1^{ère} demi-journée :

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières :
- Risques électriques, mécaniques, électricité statique ...
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (Directive ATEX 1999/92/CE).
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 94/9/CE).
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières).
- Les différents modes de protection électriques normalisés.
« o », « p », « q », « d », « m », « n », « ia », « ib », « e »

2^{ème} demi-journée :

- **Les règles de conception, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles.**
- **NFC 15-100 (part BE3), NFEN 60079-14 et -17**
- **Publication UTE C18-510 intervention en ATEX**
- **Exemples de matériels, de marquage et de certificat.**
- **Questions diverses**

En option :

- **Le référentiel Ism-ATEX.**
- **Evaluation « agent d'exécution » niveau 1**

Support de cours et attestation de présence remis aux participants.

A l'issue de la formation, en cas d'évaluation positive le stagiaire recevra un certificat de compétence délivré par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) en conception, installation ou maintenance ATEX avec une validité de 3 ans sous réserve de conformité au référentiel.